

Règlement coupe Georges Juan 2017

PRÉAMBULE

La Coupe de Vaucluse Georges Juan est une compétition par équipes organisée par le Comité Départemental de Vaucluse. Elle est ouverte à toutes les associations affiliées à la FFTT par l'intermédiaire du Comité de Vaucluse.

Définition

La Coupe de Vaucluse Georges Juan est une épreuve avec un tableau KO et un classement intégral (suivant le nombre d'équipes inscrites).

Formule de la compétition

Cette compétition se déroule lors de la seconde phase de la saison par équipes de six joueurs répartis en deux groupes de trois.

Les équipes doivent être composées par des joueurs dont la somme des classements individuels des six joueurs doit être inférieur à **5400 points**. (adopté lors de la réunion du 4 janvier 2016).

Les classements pris en compte pour la participation à cette Coupe est celui de la seconde phase (classement porté sur le carton licence en janvier 2016).

Les règles régissant les compétitions par équipes de six joueurs sont applicables.

Equipe de six joueurs répartis en deux groupes de trois, intitulés groupe A et groupe B

Les six joueurs d'une équipe sont désignés par A, B, C dans le groupe A et par D, E, F dans le groupe B.

Les six joueurs de l'équipe adverse sont désignés par X, Y, Z dans le groupe A et par R, S, T dans le groupe B.

La rencontre se dispute sur deux tables.

Les deux joueurs les mieux classés de chaque équipe doivent être placés dans le groupe A.

Le joueur le moins bien classé de chaque équipe doit être placé dans le groupe B.

Les équipes de doubles sont constituées avant le début de la ou des parties de doubles, parmi les joueurs ayant disputé les simples dans le groupe correspondant.

RAPPEL : Toutes les parties d'un même groupe doivent se dérouler sur une seule table, les tables sont affectées aux groupes par l'équipe qui reçoit et ne peuvent pas être changées. Après accord des capitaines des équipes en présence, le juge-arbitre peut cependant autoriser le déroulement des parties de chaque groupe sur plus d'une table.

Les rencontres doivent se disputer avec des balles agréées, sur des tables et des filets homologués par la FFTT. Toutes les parties d'une rencontre doivent se disputer avec des balles d'une même marque, même référence et même couleur.

- **participation des féminines au championnat masculin :**

Le nombre de féminines par équipes n'est pas limité.

- **arrêt de la rencontre :**

L'arrêt de la rencontre intervient lorsque l'ensemble des parties est disputé.

- **équipe incomplète :**

Si l'on autorise un joueur à être absent, il faut considérer comme joueur absent soit l'absence d'un nom sur la feuille de rencontre, soit l'absence effective d'un joueur inscrit sur la feuille de rencontre à l'appel de toutes ses parties. Si la formule de compétition prévoit deux groupes, le groupe A doit être complet.

Les équipes incomplètes sont autorisées dans la limite d'un joueur absent. L'élément absent sera obligatoirement porté en groupe B et considéré comme le joueur le moins bien classé de l'équipe. Pour la prise en compte de ce joueur dans le nombre total de points de l'équipe, ce joueur représentera d'office 500 pts.

- **attribution des titres :**

Les équipes remportant les demi-finales sont qualifiées pour participer à la Finale de la Coupe de Vaucluse Georges Juan le 5 mai 2017.

Toutes les autres équipes seront également convoquées à cette soirée finale pour les matchs de classements.

Les règles du championnat de France par équipes sont applicables en ce qui concerne toutes les dispositions générales.

Article 1 - Engagement des équipes

La participation à cette compétition est totalement volontaire de la part des associations. L'engagement d'une ou de plusieurs équipes implique l'acceptation du présent règlement.

Inscription via mail sylvia.moucadel@cd84-tennis-de-table.fr.

Engagement 16 € par équipe qui sera directement facturé par le cd84 aux clubs participants.

Article 2- Lieu, date et heure des rencontres

Les rencontres se déroulent aux horaires habituels du championnat par équipes séniors, c'est-à-dire début des parties 20h30.

Les différentes dates retenues pour la saison 2017 sont : vendredi 27 janvier – vendredi 17 mars – vendredi 5 mai – vendredi 9 juin (finales).

Pour le tour 1 l'équipe tirée au sort en premier reçoit et sera notée en **gras** dans le tableau.

Article 3 - Ouverture de la salle

La salle dans laquelle se déroule la compétition doit être ouverte 30 minutes au moins avant l'heure prévue pour le début de la rencontre.

Article 4 - Règles de qualification des joueurs (brûlage)

La règle de brûlage s'applique de façon identique à celle du championnat par équipe sénior dans le cas où un club engage plus d'une équipe.

Article 5 - Transmission des résultats

Le résultat de chaque rencontre doit être transmis via SPID par l'équipe qui reçoit.

L'envoi de la feuille de rencontre incombe à l'association qui reçoit, quel que soit le résultat enregistré, et doit être obligatoirement effectué dès la fin de la rencontre par courrier affranchi au tarif normal.

En cas de forfait prévu, une feuille de rencontre doit être établie et la pièce confirmant le forfait doit être jointe. La fourniture, l'envoi et le libellé de la feuille de rencontre incombent toujours dans ce cas à l'équipe qui bénéficie du forfait.

La première feuille doit être postée avant le lundi soir ou sous 72 h (rencontre avancée) : à Mucadel Sylvia 20 rue Gaston Ferrier 84320 Entraigues
Les résultats doivent être communiqués sous 24 h via SPID .

Article 6 - forfait :

Forfait au cours de la dernière journée de la Coupe GJ : Pénalité financière de 55€
Forfait simple au cours d'une journée de coupe : 38 €

Article 7 - pénalité sportive :

Une mauvaise composition d'équipe entraîne la perte de la rencontre plus une pénalité financière de 20€.

Article 8 - amendes :

Mauvaise composition d'équipe	20,00€
Joueur non qualifiés	20,00 €
Joueur brûlé	15,00 €
Retard dans l'envoi des feuilles de rencontres	9,00 €
Retard dans la communication du résultat	9,00 €
Volet manquant aux feuilles de rencontre ou mauvais volet	3,00 €
Erreur ou omission dans la feuille de rencontre : n° tour	3,00 €
Erreur ou omission dans la feuille de rencontre : n° licence	3,00 €
Erreur ou omission dans la feuille de rencontre : n° association	3,00 €
Erreur ou omission dans la feuille de rencontre : n° équipe	3,00 €
Erreur ou omission dans la feuille de rencontre : points classement	3,00 €
Erreur ou omission dans la feuille de rencontre : score	3,00 €
Erreur ou omission dans la feuille de rencontre : date	3,00 €
Erreur ou omission dans la feuille de rencontre : signature capitaine	9,00 €
Erreur ou omission dans la feuille de rencontre : signature JA	9,00 €
Erreur ou omission dans la feuille de rencontre : ratures	3,00 €
Erreur ou omission dans la feuille de rencontre : lieu	3,00 €
Erreur ou omission dans la feuille de rencontre : référence JA	3,00 €
Erreur ou omission dans la feuille de rencontre : autres	3,00 €
Absence d'un Juge Arbitre officiel	20,00 €
Forfait simple d'une équipe	38,00 €
Non-participation à la journée des titres	55,00 €
Avancement/Changement de lieu de rencontre irrégulier	15,00 €
Transmission des résultats nocturne	38,00 €
Rencontre non saisie dans SPID	3,00 €
Fausse feuille de rencontre constatée (forfait des 2 équipes)	55,00 €

Responsable coupe GJ cd84

Sylvia Mucadel

sylvia.mucadel@cd84-tennis-de-table.fr

06 52 47 87 04